

PROFIL - STAGE AVEC MISSION D'EVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

Objet : RECRUTEMENT D'UN OU UNE STAGIAIRE

Partie statutaire RH

Employeur : Communauté de communes Bugey Sud

Type de recrutement : Stage

Temps de travail : complet 35h

Poste à pourvoir : dès que possible

Date limite de candidature : 11/02/2022

Service d'affectation : Politique de la Ville

Lieu de travail : 01300 Belley

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, la communauté de communes Bugey-Sud recrute un ou une stagiaire chargé(e) d'accompagner l'évaluation du contrat de ville de Belley dans l'Ain.

Durée du stage : 5 mois (février à juillet 2022)

Présentation du territoire

Le territoire de Bugey-Sud est une destination nature située au sud-est du département de l'Ain, à 1h30 de Lyon et de Genève et à 30 mn de Chambéry et d'Aix-les-Bains, proche du lac du Bourget. Randonnées sous toutes ses formes, vélo, sports d'hiver et loisirs aquatiques se pratiquent au gré des saisons, dans un cadre naturel préservé fait de panoramas exceptionnels, de lacs, de cascades et de vignobles.

Territoire avec une qualité de vie reconnue et une richesse associative rare, Bugey-Sud est également un territoire pourvoyeur d'emplois, avec une vraie dynamique de développement économique que ce soit sur le plan industriel, commercial, tertiaire ou touristique.

La communauté de communes Bugey-Sud est composée de 43 communes à dominante rurale, avec 33 837 habitants, avec une ville centre, Belley.

Autour de Pauline GODET, sa Présidente, l'exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud entend désormais organiser, encourager et accompagner le développement durable de ce territoire autour de dossiers structurants (projet de territoire, plan climat air énergie territorial, schéma de mobilité active, opération de revitalisation du territoire, convention territoriale globale, ...) et de projets ambitieux (Construction d'un centre aquatique, construction d'un siège communautaire, ...). Pour mettre en oeuvre les politiques publiques nécessaires au rayonnement du territoire, mais également pour rendre un service public de qualité aux habitants, l'exécutif souhaite poursuivre la restructuration des services de la communauté de communes Bugey-Sud et la montée en compétence de ses agents.

Présentation du quartier prioritaire

Le territoire Bugey-Sud est entré en zone prioritaire en 2014, avec un contrat de ville signé pour la période 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022 autour des grands enjeux : accès aux services, habitat/cadre de vie, enfance-jeunesse-parentalité, vivre ensemble.

Le quartier « Clos-Morcel – Brillat-Savarin », défini prioritaire par l'Etat, est situé sur la commune de Belley. Avec un peu plus de 1 000 habitants, il représente 11,4% de la population belleysanne (3% de la population de Bugey Sud), et est composé essentiellement de logements sociaux en cours de réhabilitation et d'un agréable parc arboré.

L'évaluation du contrat de ville est attendue par les services de l'Etat pour fin juin 2022, et devra être menée en lien avec les acteurs du territoire.

Missions :

La/le stagiaire aura pour mission principale l'appui au service Politique de la ville dans la mission d'évaluation du contrat de ville :

- Actualiser le diagnostic : réaliser la collecte et l'analyse des données existantes sur le quartier prioritaire de Belley
- Compléter la grille d'autoévaluation déjà construite : mener les entretiens nécessaires avec tous les acteurs (financeurs, porteurs de projet, habitants) ;
- Faciliter et accompagner la mobilisation des habitants autour de cette évaluation (réalisation de questionnaires courts, portes à portes, conseil citoyen...)
- Réaliser l'analyse des grilles d'autoévaluation renseignée ;
- Rédiger une synthèse des documents d'évaluation
- Communiquer sur l'évaluation du contrat de ville (rédaction de communiqués de presse, publications réseaux grand public et spécifiques)

Selon le temps disponible, des missions complémentaires pourront être proposées, et notamment :

- Proposer une restitution de l'évaluation réalisée (recherche d'un format original, organisation et communication)

Profil demandé :

Bac + 4/5 dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques, de la politique de la ville, des collectivités territoriales ou du développement local.

Qualités :

Capacité d'analyse et de synthèse

Capacités rédactionnelles.

Qualités relationnelles, aisance dans l'expression orale pour la conduite d'entretiens et l'animation de réunions.

Modalités d'accompagnement, de suivi et d'évaluation de la mission :

Encadrement hiérarchique par la chargée de mission Politique de la ville

Gratification conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 2014

Candidature à transmettre à Mme la Présidente de la Communauté de Communes Bugey Sud

Îlot Grammont- 46 rue Lieutenant Argenton 01300 BELLEY

Information complémentaire auprès : M. PILLOUD, Directrice des ressources humaines

Courriel : drh@ccbugeysud.com

Téléphone : 04 79 81 41 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.